



## PRE-INSCRIPTION ALSH US

### Formule 2 : inscription occasionnelle

### VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

**Semaine du lundi 25 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019**

La pré-inscription de votre enfant à l'ALSH est obligatoire.

NOM de l'enfant :

PRENOM de l'enfant :

Né(e) le :

Commune de résidence :

*Ce document est à compléter **pour le 15 janvier 2019 au plus tard**, et à joindre au dossier d'inscription, dans le cas où votre enfant fréquente l'ALSH pour la première fois.*

*Comme stipulé dans le règlement de l'ALSH que j'ai lu et accepté, j'ai compris que je ne suis pas prioritaire par rapport aux demandes d'inscription pour la semaine de vacances complète. (Formule 1)*

*Le service périscolaire m'adressera un mail ou courrier de confirmation des dates validées au plus tard le 21 janvier 2019. L'inscription de mon enfant sera alors effective aux dates mentionnées par le service périscolaire, à réception de ce mail/courrier.*

### **Jours souhaités pour la semaine du lundi 25 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019**

Merci d'entourer les jours d'accueil pour lesquels vous formulez votre demande :

Lundi 25 février	Mardi 26 février	Mercredi 27 février	Jeudi 28 février	Vendredi 1 <sup>er</sup> mars
------------------	------------------	---------------------	------------------	-------------------------------

Comme stipulé dans le règlement de l'ALSH que j'ai lu et accepté, j'ai compris que, sauf maladie de mon enfant et sur présentation d'un certificat médical, ou circonstances exceptionnelles, tous les jours que j'ai réservés et qui seront validés par la mairie seront dus.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »